



**NON A LA DÉMÉTROPOLISATION,
MAINTIEN DES 135 POSTES !**

**NON AU PLAN DE SUPPRESSION D'EMPLOI 2022,
MAINTIEN DES 98 EMPLOIS, RECRUTEMENT A LA
HAUTEUR DES BESOINS !**

**RETRAIT DU PLAN DE RESTRUCTURATION DU
CONTRÔLE FISCAL**

La section CGT FiP 92 fait le constat avec les agents de la dégradation continue depuis des années des conditions de travail, de l'emploi, des missions organisées par la direction avec notamment aujourd'hui le NRP et la démétropolisation/relocalisation.

Ces derniers temps, plusieurs de vos services ont pu s'appuyer sur le soutien des organisations syndicales pour aller en délégation porter leurs revendications et obtenir des réponses, d'autres s'apprentent à le faire. Cet été, **les agents du CDIF ont été reçus en délégation** pour demander l'affectation de 4 agents, **ceux du SIE de Suresnes également** pour demander l'affectation de 7 agents.

Depuis septembre **la situation à la paierie, au SIP de Boulogne, au SIP d'Issy les Moulineaux s'est considérablement dégradée**. Au SIP de Boulogne les agents estiment qu'il faudrait 23 agents en plus pour fonctionner correctement, à la paierie il faudrait 12 agents en plus. **La situation est identique dans beaucoup de services**. La réponse de la direction ? Elle a affecté un contractuel au SIE de Suresnes et un autre au CDIF ! Le compte n'y est pas !

Les agents des PCRPs sont noyés sous les EAI. Ils ont signé à plus de 80 % une pétition et demandent à être reçus par la direction qui le leur refuse ! Ils demandent les moyens pour traiter ces dossiers et de ne pas voir leur charge de travail augmenter (1 dossier EAI = 2 dossiers normaux).

Les EDR aussi demandent à être reçus pour faire recréder les heures de travail soustraites pour défaut de pointage sur la plage méridienne.

Les 3 décembre la direction a dévoilé un plan de restructuration du contrôle fiscal.

Avec les agents de ces services nous faisons le constat que :

- les cadres B vont être exclus du contrôle fiscal (PCE et PCRPs) ;
- Les BDV vont perdre 20 postes, c'est l'affaiblissement du contrôle fiscal professionnel ;
- la polycompétence sur les PCRPs va conduire à la baisse de la qualité des contrôles et de la gestion ;
- La création d'un service départemental spécialisé de programmation (traitement exclusif des listes de data-mining) assise sur la fermeture de 5 PCE conduit à l'affaiblissement des missions et à la perte d'emplois pour ces derniers ;
- la spécialisation du contrôle à partir des listes de data-mining est déqualifiante ;
- Le maintien sur le même type de service et de missions n'est pas assuré pour les agents en poste actuellement.

Le 18 janvier se tiendra la 1ère séance du Comité Technique Local (CTL) qui aura à son ordre du jour le plan de suppressions d'emplois pour 2022. La direction va annoncer la suppression de 98 postes après les 68 supprimés en 2021. Elle laisse entendre que les effectifs ne seront plus que de 1700 postes en 2023 dans le 92 sur les 2060 actuels soit 360 postes en moins !

De 2022 à 2026, 135 postes vont être démétropolisés/relocalisés (délocalisations de postes en province). Ce sont 33 postes supprimés dans les SIE dès 2022. Pour les SPFE c'est la suppression de 47 postes !

Les organisations syndicales représentées au CTL ont décidé de boycotter la séance du 18 janvier.

La section CGT appelle les agents à se rassembler devant la direction à Nanterre et à être en grève ce jour-là, et à demander à être reçus pour porter les revendications et obtenir des réponses.

LE 18 JANVIER

**TOUS EN GRÈVE ET AU RASSEMBLEMENT DEVANT LA DIRECTION A
NANTERRE A 9H POUR PORTER LES REVENDICATIONS**